

Lettre de liaison de sortie : indispensable à la continuité des soins

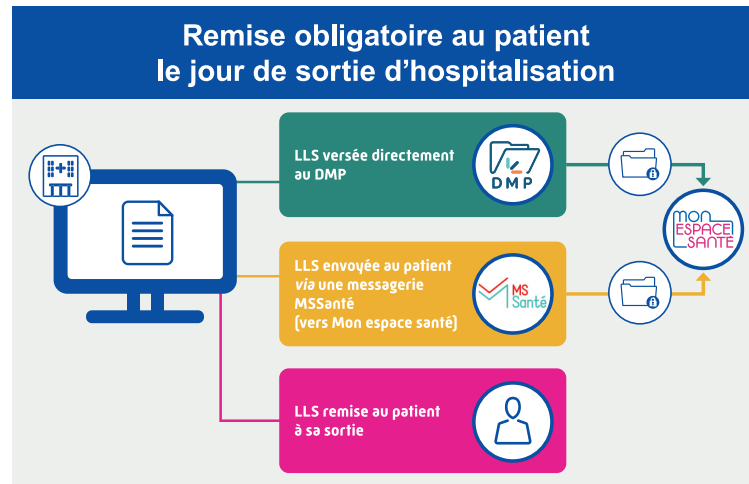
Pour remplir son rôle-clé dans la prise en charge du patient, la lettre de liaison de sortie doit être **rédigée par le médecin** de l'établissement de santé qui a pris en charge le patient, et intégrer un certain nombre **d'éléments obligatoires***, en particulier :

- ✓ les traitements médicamenteux ;
- ✓ et la planification des soins à la sortie.

Ce document doit ensuite être **remis au patient le jour de sa sortie**, par le médecin (ou par un autre membre de l'équipe de soins mentionnée), versé au DMP et envoyé au patient, au médecin traitant et au médecin adresseur via une **messagerie sécurisée** de santé MSSanté.

Une version dématérialisée de la lettre de liaison de sortie se déploie au sein des établissements de santé, qui offre la possibilité d'être **versée automatiquement au DMP** du patient et de lui être envoyée directement sur sa messagerie sécurisée de son profil Mon espace santé.

Afin d'améliorer l'utilisation de la lettre de liaison de sortie, l'Assurance Maladie et les ARS mettent à disposition des établissements de santé des outils pratiques pour **faciliter et optimiser sa saisie** et systématiser sa remise au patient.



Retrouvez dans cette brochure le rappel des contenus devant figurer dans la lettre de liaison de sortie ainsi que la présentation d'outils d'aide à la saisie développés par la Haute Autorité de santé.

* Décret du 26 juillet 2016.

La lettre de liaison de sortie est intégrée au logiciel métier de votre établissement au plus tard en avril 2023.



- **Nécessaire** à la coordination des soins ;
- **Précise**, notamment sur le traitement médicamenteux de sortie et la planification des soins ;
- **Systématique** pour tous les patients le jour de leur sortie ;
- **Facile** à verser au DMP et visible par le patient dans Mon espace santé.

Pour en savoir plus

ameli.fr

À votre disposition dans l'espace Etablissement

- contenus complémentaires
- vidéo témoignage, sur l'expérience du CHU de Reims



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Avez-vous pensé à
la lettre de liaison de sortie
de vos patients ?

Toujours indispensable, désormais dématérialisée.



Optimiser la saisie de la lettre de liaison de sortie pour améliorer la prise en charge des patients en sortie d'hospitalisation.

Rubriques obligatoires et contenus

RUBRIQUE MÉDICO-ADMINISTRATIVE



MOTIF D'HOSPITALISATION



SYNTHÈSE MÉDICALE DU SÉJOUR



ACTES TECHNIQUES, EXAMENS COMPLÉMENTAIRES OU BIOLOGIQUES ET LEURS RESULTATS



TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX



PLANIFICATION DES SOINS ET SUITES À DONNER



Rubrique médico-administrative



- **Identification** du patient : nom d'usage ; nom de naissance ; prénom ; date de naissance ; sexe ;
- Nom et coordonnées du **médecin traitant** ;
- **Date d'entrée et de sortie** d'hospitalisation (ou décès) ;
- **Hôpital et service(s)** d'hospitalisation ;
- Nom et fonction du **professionnel de santé référent** ;
- Coordonnées du **rédacteur du document de sortie** ;
- **Mode d'entrée** (programmé/urgence/transfert ; avec nom du médecin adresseur) ;
- **Destination du patient** à la sortie ;
- **Date de rédaction** ;
- **Liste de diffusion** du document de sortie.

Synthèse médicale du séjour



- **Prise en charge au cours du séjour** précisant, le cas échéant :
 - événements indésirables survenus pendant l'hospitalisation ;
 - micro-organismes multirésistants ou émergents et leur identification ;
 - l'administration de produits sanguins ou dérivés du sang ;
 - la pose d'un dispositif médical implantable.
- **Situation clinique** du patient à sa sortie.

Actes techniques, examens complémentaires ou biologiques et leurs résultats



- **Résultats commentés** des actes réalisés pendant l'hospitalisation.



Vigilance sur ces 2 rubriques

Traitements médicamenteux



Avant, pendant et en sortie d'hospitalisation

Préciser pour chaque médicament : nom DCI et marque/générique, dosage, forme, posologie, durée, voie d'administration, fréquence des prises.

En sortie d'hospitalisation

Préciser le statut pour chaque médicament : ajouté / poursuivi / arrêté / modifié.

En cas de modification

Mentionner le motif de changement, la cible thérapeutique et la surveillance associée, la durée de traitement calculée à partir de la date de sortie.

POUR VOUS AIDER

Tableau HAS disponible sur www.has-sante.fr



Planification des soins et suites à donner



- **Continuité des soins** : programmation de rendez-vous médicaux et paramédicaux ; information du patient liée aux soins, à la surveillance et aux rendez-vous éventuels ; information au médecin traitant et autres professionnels de santé d'aval.
- **Continuité sociale** : patient associé au projet de sortie et, si besoin : demande d'ALD ou de dispositif médical ; transport adapté ; appui des services d'aide sociale ; directives anticipées et désignation d'une personne de confiance.
- **En cas de problème médical** : coordonnées du service compétent.

POUR VOUS AIDER

Check-list HAS disponible sur www.has-sante.fr

